

Sport santé sur ordonnance

Activités physiques Adaptées ou Encadrées

Fiche projet

C'est prouvé et porté par le ministère de la santé : la pratique d'une Activité Physique régulière permet de prévenir les problèmes de santé. C'est pourquoi la Ville de Romans propose des parcours SPORT SANTÉ dont l'objectif est d'encadrer les participants dans la pratique d'une activité physique régulière, modérée et adaptée à leur état de santé.

Pour cela, 2 dispositifs sont mis en place : Sport Santé sur Ordonnance et Sport Bien-Être. Ouvert aux Romanais et aux résidents non-Romanais, ce dispositif est mené par une équipe pluridisciplinaire composée d'une enseignante en Activité Physique Adaptée et de cinq éducateurs sportifs formés au Sport Santé.

Type de mécénat recherché :
financier

Durée de l'action :
annuelle



97

Bénéficiaires
sur la période 2020/2021

250

Places
pour 2021/2022

3 dispositifs :

- Sport santé sur ordonnance pour les personnes souffrant de maladies chroniques et les personnes sédentaires souhaitant reprendre une activité physique.
- Sport santé sur ordonnance – cycle post COVID-19 pour les patients guéris de la covid-19.

La prise en charge concerne les personnes en limitation modérée (essoufflement, fatigue,...).

- Sport santé « Bien-être » et « Mieux-être »

Ces dispositifs sont ouverts à tous.

**Sport
santé** 

Romans bouge pour votre santé !



12 000€

Budget de fonctionnement

9 000€

Investissement 2021
(logiciel dédié « Sport Santé »)

5 000€

Besoin en mécénat